

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2864**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Management des risques industriels

Nouvel intitulé : Manager en ingénierie et gouvernance des risques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Hubert Curien	Président de la CCI du Cher

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

343p Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable en management des risques industriels a pour responsabilité la prévention des risques technologiques et industriels, la protection des hommes, des infrastructures et des biens dans l'entreprise et la réparation ou l'indemnisation des dommages. A cet effet, il déploie trois groupes d'activités :

- l'élaboration de la stratégie générale de l'entreprise, définition de la politique « Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement » (HSE) et sa mise en œuvre

- la conception et pilotage des systèmes complexes HSE afin de garantir la conformité de l'entreprise aux exigences législatives, réglementaires, normatives et techniques dans le domaine HSE

- le pilotage de la conduite du changement dans l'approche HSE

La mise en œuvre de ces activités supposent de développer des approches de :

- Conception : conception d'une démarche de déploiement de la politique HSE, conception d'un système de management HSE et des dispositions associées

- Expertise : expertise dans l'utilisation des outils de Sûreté de Fonctionnement , analyse de expositions...

- Recherche : analyse de signaux faibles en entreprise, description du corps social d'une entreprise, raisonnement à base de cas, capitalisation et retour d'expérience...

Les capacités ou compétences attestées correspondent à trois pôles, intégrant une connaissance affirmée des fondements scientifiques :

1 - Stratégie et déploiement de politique HSE :

- concevoir et déployer la politique HSE de l'entreprise

- piloter la mise en œuvre des plans de progrès opérationnels

- concevoir et mettre en œuvre des outils de mesure HSE

- concevoir et mettre en œuvre un dispositif de communication/formation HSE

2 - Conception et pilotage des systèmes complexes HSE afin de garantir la conformité de l'entreprise aux exigences législatives, réglementaires, normatives et techniques dans les domaines HSE et d'assurer la surveillance des installations :

- concevoir les systèmes de management HSE

- faire appliquer le système HSE

- procéder à l'évaluation du système HSE

3 - Conduite du changement et anticipation

- piloter la résolution des problèmes

- mettre en œuvre des projets de changement

- mettre en place des démarches et des systèmes de partage de l'information

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Service sécurité des entreprises et organismes de recherche - Organisme de prévention et de contrôle, sociétés de conseil

- Collectivités locales et territoriales, corps des officiers de Sapeurs Pompiers

- Ingénierie de sécurité et sociétés d'assurance

Types d'emplois accessibles : - Chef du service environnement

- Chef du service environnement-hygiène

- Chef du service sécurité

- Ingénieur environnement

- Ingénieur environnement-hygiène-sécurité

- Ingénieur hygiène-sécurité

- Ingénieur sécurité - environnement

- Ingénieur prévention

- Ingénieur sécurité

- Responsable environnement

- Responsable environnement-hygiène
- Responsable du service sécurité

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations portent sur chacun des blocs de compétence, sur la base : - de contrôle continu : épreuves orales ou écrites, études de cas ou QCM, jeux de rôle...

- d'évaluations en situation de travail : fondé sur des observations de terrain, d'épreuves des réalisations effectuées en entreprise et des simulations

- une épreuve de synthèse professionnel correspondant à un travail de recherche interdisciplinaire avec une conceptualisation de la réflexion. Il est formalisé par un mémoire et une soutenance orale.

#### Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		6 personnes dont 50% extérieures à l'organisme
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Certificat supérieur technologique de risques industriels'. Titre délivré par le Centre de formation supérieure en apprentissage de la CCI du Cher.

Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Certificat supérieur technologique de risques industriels'. Titre délivré par la CCI du Cher.

Arrêté du 20 décembre 2000 publié au Journal Officiel du 27 décembre 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Responsable en prévention de risques industriels'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

#### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

25 certifiés par an.

#### Autres sources d'information :

#### Lieu(x) de certification :

CCI DU CHER Route d'Issoudun  
BP 54  
18001 Bourges Cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

Ancien libellé : - Certificat supérieur technologique de risques industriels (Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993)

- Responsable en prévention de risques industriels (Arrêté du 20 décembre 2000 publié au Journal Officiel du 27 décembre 2000)

**Certification précédente :** Responsable en prévention de risques industriels

**Certification suivante :** Manager en ingénierie et gouvernance des risques